



Zéro Phyto
Commune engagée !

République Française
Département de COTE-D'OR
Arrondissement de DIJON
Canton de GENLIS

MAIRIE
DE
BESSEY-LES-CITEAUX
2 Rue d'Amont
21110

Liste des délibérations examinées par le CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 février 2023

⇒ Publiée le 28/02/2023

L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 modifie les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités territoriales.

Depuis le 1er juillet 2022, le compte rendu simplifié des séances du Conseil Municipal est supprimé et remplacé par la création d'une liste des délibérations de l'Organe Délibérant qui sera affichée en mairie et publiée sur le site internet dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal. Le recueil des actes administratifs est, quant à lui, abrogé.

Le compte rendu est remplacé par le Procès-Verbal signé par le Maire et le Secrétaire de séance.

Pour la séance du Conseil Municipal du lundi 27 février 2023, retrouvez :

Numéro	Objet	Décision
Délibération n°2023005	FINANCES : Modalités et Tarifs de mises à disposition de la Salle des fêtes aux associations communales	approuvée

Les délibérations peuvent être consultées au secrétariat de la mairie.

Liste affichée le 28 février 2023

LE MAIRE, Guy MORELLE